

Lo pichòt jornau de Sant Restit



N°2

Prononcer : « lou pitcho dzournaw de san rasti »

Le mot du Maire

Dans un contexte de morosité avérée pour les communes rurales subissant de plein fouet la baisse des dotations de l'état et les nouvelles compétences qui leur sont imposées, la commune de SAINT RESTITUT a cependant fait le choix d'un investissement au sein duquel chaque réalisation sera adaptée à ses capacités budgétaires.

En effet, nous allons enfin pouvoir acquérir une parcelle convoitée permettant ainsi de réaliser le projet phare de ce mandat, en gestation depuis plusieurs années.

La création de logements pour séniors nous tient particulièrement à coeur et j'en profite pour adresser un grand merci aux propriétaires de la parcelle, les conjoints BENE, qui ont bien voulu prioriser notre commune malgré d'autres sollicitations émanant de promoteurs immobiliers.

Christine FOROT vous présente le projet dans l'article qui suit.

Un autre sujet de satisfaction, la restructuration du Service Technique qui se concrétise sous l'impulsion de William AUGUSTE. En effet, suite à un départ en retraite, des embauches ont été réalisées en contrats aidés et nous avons également acquis du matériel indispensable et adapté.

William AUGUSTE vous développe ce propos ci-après.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau Pitchòt jornau ainsi qu'une excellente rentrée après, je l'espère, des vacances réussies.

Yves Armand





Résidence sénior

Le Col des Pieux, que vous connaissez tous, est accessible à pied depuis le centre village de Saint Restitut via le chemin de La Baume. Il accueillera prochainement un programme « Cœur de village » sous forme de hameau, constitué de 10 villas toutes de plain-pied qui rayonneront autour d'une voirie centrale de type placette, forte de convivialité. Les logements à destination des personnes seniors offriront des facilités de vie et de confort.

Conduit par le schéma d'orientation du PLU, ce programme a pris naturellement forme sur un terrain privé identifié comme emplacement réservé à l'accueil de population vieillissante. Un accès large depuis le Chemin de la Baume facilitera le flux des entrées et sorties ainsi que la rapidité d'intervention en cas d'urgence.

Les élus ont décidé d'associer, à ce « Cœur de village », une salle communale qui sera ouverte aux associations, lesquelles pourront ainsi organiser la vie du hameau à travers des activités culturelles ou de bien être, accessibles à tous et notamment aux personnes à mobilité réduite. Les stationnements seront également facilités ; l'ensemble permettra de promouvoir la vie du « HAMEAU » et le lien social, gage de réussite de ce type de programme immobilier.

La commune a acquis ce terrain des conjoints Bene qui ont bien voulu donner priorité à la commune plutôt qu'à un promoteur et nous les en remercions. L'ensemble des élus, conscient des enjeux économiques et du fait que la commune ne pouvait porter seule l'aménagement de cette zone, a décidé de créer un partenariat avec Habitat Dauphinois, acteur et garant de la réussite sociale du projet. Habitat Dauphinois s'est porté acquéreur d'une partie du foncier qui supportera les constructions de logements et construira la salle communale par le biais d'une mission de maîtrise d'ouvrage déléguée, permettant ainsi de minimiser l'ensemble des coûts. Ces coûts ont fait l'objet d'un prévisionnel tenant compte de l'ensemble de l'opération et le projet a été soumis au Conseil Général de la Drôme dans le cadre d'une demande de subvention.



Le partenariat Commune / Bailleur Social va au-delà de la construction immobilière, c'est un travail commun tant dans l'élaboration du programme, que dans les futures attributions des logements. Le projet confié au cabinet

d'architectes SORHA, situé à Valence, sera conçu avec des typologies de logements réfléchies et identiques à des programmes similaires et déjà livrés, qui fonctionnent parfaitement bien, présentés et visités par les élus (Meyssie en Ardèche).

Ainsi il est prévu de bâtir :

- 10 logements à loyer modéré (soumis à des plafonds de ressources) répartis en 2 T2 d'une surface moyenne de 55 m² et 8 T3 d'une surface moyenne de 66 m².

Ils seront équipés d'un cellier ou d'un garage en annexe et dotés d'un jardin privatif, le programme prévoit un espace vert commun permettant de profiter des chênes qui seront tous conservés en périphérie du terrain.



La salle communale à l'entrée du HAMEAU, d'une surface de 150 m², comprendra un hall d'entrée, une grande salle pour les activités répartie en deux espaces dissociables par cloisons, un office, un local de rangement et des sanitaires ; elle disposera de stationnements réglementés en lien avec sa surface (voitures et vélos).

Les chênes ou les arbres existants ont fait l'objet d'un repérage par un expert-géomètre ; c'est ainsi que les arbres à caractère remarquable ont été intégrés au projet, la périphérie arborée sera conservée pour le confort de tous et conformément au schéma d'aménagement du PLU pour ne pas dénaturer le lieu.

Ce nouveau programme immobilier, conçu avec l'étroite collaboration de l'Architecte des bâtiments de France pour son aspect architectural, est enregistré pour agréments des services de l'Etat et du Conseil Général et devrait démarrer à la fin de l'hiver 2016 et être livré milieu d'année 2017. Les attributions se feront en début d'année de livraison.

Compte tenu du nombre limité de logements, les demandes peuvent d'ores et déjà être adressées par courrier à la MAIRIE de SAINT RESTITUT.

Service Technique

Le Service Technique de notre commune a en charge le suivi et l'entretien de l'ensemble des voiries, des bâtiments, des bois, des chemins, des points de collecte des OM et assistance aux associations pour les grandes lignes. Ce service composé d'agents techniques polyvalents dont j'ai la charge, change de cap avec une nouvelle organisation et approche des travaux.

Le but recherché est de diminuer les interfaces entre les demandes et les actions à réaliser tout en contrôlant et analysant ces demandes pour les programmer dans un planning de travail élaboré chaque semaine.

Ce travail de restructuration est en cours et celui-ci est réalisé en collaboration avec les Agents : l'objectif est de finaliser ces nouvelles méthodes au 31 décembre 2015.

Les changements internes les plus dimensionnants concernent la préparation des travaux, le suivi des chantiers, la réalisation de nouvelles activités.

Je peux vous assurer, après ces quelques mois d'échanges, avec les agents du service technique que notre commune s'appuie sur une équipe d'agents professionnels attachés à leur commune.

PS : je regarde désormais les chevaliers du fiel sous un autre angle !!!!

William AUGUSTE, Adjoint au Maire en charge des travaux et du Service Technique.

Nos Agents :

Serge Armand, Jérôme Dhaenens, Michel Girard, Stéphane Kaelberer, Laetitia Lemahieu, Nicolas Marcel, au service de notre commune.



Comme dans toutes entreprises, j'ai souhaité mieux connaître nos agents. Au cours d'entretiens des fiches de poste ont été faites, ce qui m'a permis de mettre en évidence le besoin de formation, levier important et indispensable au maintien et renouvellement des compétences. Au premier semestre 2015 nos agents ont été formés aux travaux électriques.

D'autres formations sont programmées et chaque agent possède un titre énumérant ses habilitations

Faire ou faire-faire :

Faire ou faire-faire telle est la question ...

Pour répondre à celle-ci deux paramètres sont à considérer : la finance (maîtrise et diminution des coûts) et les compétences.

Associés à cette réflexion, il faut prendre en compte les femmes et les hommes du ST et valoriser le travail.

Notre volonté est donc de ré interioriser des activités pour lesquelles nous avons le savoir, la maîtrise et les compétences. Ce changement est en marche et cette action se veut collective et partagée entre les Agents et les Elus.

Cette démarche n'exclut en rien notre partenariat avec les artisans, les entreprises locales et régionales auprès desquelles nous travaillons déjà sur des projets.

Rénovation du lavoir associant le travail du ST, d'un artisan Saint Restitutien et une entreprise locale (travaux en cours).



Rénovation de l'appentis du cimetière.



Rénovation coin cuisine de Pécole



Rambarde escalier place des Tilleuls



Le Service Technique et les Associations :

Un point d'honneur partagé avec l'ensemble des agents de la commune est la relation avec nos associations.

Les Associations de notre commune font vivre notre village. Lors des préparations d'évènements les services de la mairie sont des partenaires privilégiés pour la réussite de ces manifestations.

Ces préparations représentent sur l'année et plus particulièrement en période estivale de nombreuses activités à réaliser: manutentions, transport, installation et bien évidemment rangement.

Pour encore améliorer nos services et nos relations nous réfléchissons d'une part sur les méthodes mais également sur les moyens à mettre en œuvre...



Nos Investissements :

Avoir la volonté de réaliser des travaux, former les agents c'est bien mais en phase opérationnelle il faut s'équiper.

Cette année nous avons pu investir dans une machine qui va nous permettre de traiter l'ensemble de nos bords de chemins, celle-ci possède également des équipements permettant de réaliser certaines activités de voirie et de manutention. Forts des conseils de nos agriculteurs, nous avons réalisé cet achat grâce à l'implication de nos agents.

Un emprunt de 50 000 euros sur la durée du mandat a été contracté pour financer cet équipement.



Urbanisme :

C'est toujours du travail mais on préférerait faire autre chose...

En moyenne un camion de déchets collecté chaque semaine par nos agents du ST...

C'est pourtant si simple :

Augmenter le tri sélectif diminue fortement la taxe des ordures ménagères !

L'accès aux déchetteries est réservé aux particuliers, aux professionnels, aux associations qui tarifient leurs services et aux collectivités territoriales.

Ces usagers doivent résider sur les communes du territoire de la Communauté de Commune Drôme Sud Provence, CCDSP.

Le règlement intérieur des déchetteries est disponible en mairie ou sur le site.



Article 2 : Jours et horaires d'ouverture : fermée les jours fériés

Déchetterie située à		Donzère	Malataverne	St Paul 3 Châteaux	Suze la Rousse
Lundi	matin	8h-11h50	8h-11h50	Fermée	Fermée
	Après-midi	13h30 - 16h20	Fermée	14h-18h	14h-18h
Mardi	matin	8h-11h50	Fermée	9h-12h	Fermée
	Après-midi	13h30 - 16h20	Fermée	14h-18h	14h-18h
Mercredi	matin	Fermée	Fermée	9h-12h	Fermée
	Après-midi	Fermée	13h-16h50	14h-18h	14h-18h
Jeudi	matin	8h-11h50	Fermée	9h-12h	Fermée
	Après-midi	13h30 - 16h20	Fermée	14h-18h	14h-18h
Vendredi	matin	8h-11h50	Fermée	9h-12h	Fermée*(sauf l'été)
	Après-midi	13h30 - 16h20	Fermée	14h-18h	14h-18h
Samedi	matin	8h-11h50	8h-11h50	9h-12h	9h-12h
	Après-midi	13h30 - 16h20	Fermée	14h-18h	14h-18h
Dimanche	matin	Fermée	Fermée	9h-12h	Fermée
	Après-midi	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée

* ouvert de 9h à 12h du 1er juillet au 31 août

Au mes d'août, le rasim a bèn gost ! (au mois d'août, le raisin a bon goût !)
En setembre, se copa cò que penja ! (en septembre, on coupe ce qui pend !)